

ACTUALITÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Solutions

Février 2019

1. LES VOTATIONS DE FÉVRIER SUR LE MITAGE

Réponses

1. L'initiative populaire

Les initiatives populaires sont proposées par un groupe d'au moins sept et au maximum vingt-sept citoyens ayant le droit de vote et qui souhaite une révision de la Constitution fédérale. Pour ce faire, ce groupe se réunit en un comité d'initiative. La révision peut consister en un ajout à la Constitution, en une modification ou encore en une suppression d'un article de la Constitution ou de sa totalité. Pour ce faire, le comité dépose son projet à la Chancellerie fédérale. A réception du projet d'initiative populaire, l'administration fédérale se penche sur le texte pour déterminer s'il est recevable ou non, s'il respecte les exigences légales. Le comité d'initiative a ensuite un an et demi, soit 18 mois, pour récolter 100'000 signatures marquant le soutien d'autant de citoyens à son projet pour qu'il soit soumis à votation. Si l'initiative populaire est déclarée recevable, le Conseil fédéral est chargé d'organiser une votation populaire. Le Parlement peut, lui, élaborer un contre-projet à l'initiative. Les citoyens sont alors appelés à se prononcer sur les deux textes lors d'une votation fédérale (...).

Le référendum facultatif

Chaque citoyen a le droit de lancer un référendum - dit facultatif - contre une loi, un arrêté fédéral ou un traité international décrété par le Parlement. Il a pour ce faire 100 jours à partir de la publication officielle de l'acte pour récolter 50'000 signatures. Si le référendum est jugé recevable, le Conseil fédéral doit organiser une votation populaire. Aux citoyens d'accepter ou non la loi, l'arrêté ou le traité international adopté par le Parlement. Ici, la majorité des cantons n'est pas nécessaire. Seule la majorité du peuple est requise. On l'appelle la "majorité simple". Le texte entre en vigueur si le texte est accepté.

2. Genève, avec 52,3%.

Références

RTS Découverte: [Les votations, comment ça marche?](#)

Institutions politiques suisses. Vincent Golay, Mix & Remix. LEP Editions, 2005

RTSinfo: "[Peuple et cantons enterrent l'initiative contre le mitage](#)", 10 février 2019Admin.ch: [Initiative contre le mitage](#)

2. LES MANIFESTATIONS EN ALGÉRIE

Réponses

1. 5 ans.
2. Non.

Références

RTSinfo: "[Les Algériens manifestent à nouveau contre un 5ème mandat de Bouteflika](#)", 25 février 2019

Le Temps: "[La candidature de Bouteflika de plus en plus menacée](#)", 27 février 2019

Le Temps: "[L'heure de la retraite pour Bouteflika](#)", 27 février 2019

Le Temps: "[Abdelaziz Bouteflika a quitté Genève](#)", 9 mars 2019